



DECLARATION FSU – COMITÉ de SUIVI des Contrats Locaux d'Accompagnement DU 10 février 2021

La FSU ne revient pas sur la surreprésentation de certaines OS permise par le format que vous avez choisi pour traiter des CLA, celui du comité de suivi déconnecté de la représentativité issue des élections professionnelles : elle s'est déjà exprimée sur ce sujet et continuera de le faire savoir largement.

Nous sommes obligés de pointer une fois de plus un processus vertical, qui se fait à marche forcée, sans tenir compte de la crise sanitaire : nous reconnaissons bien là la volonté ministérielle d'amorcer coûte que coûte des réformes idéologiquement connotées, dans l'unique objectif de présenter un bilan politique le moment venu. Nous remarquons que la mise en œuvre de l'autoévaluation dans certains collèges de l'académie se fait au même rythme, sans tenir compte du contexte qui pourtant s'est alourdi ces derniers jours avec le renforcement du protocole sanitaire : **comment pourrait-on discuter sérieusement pour « co construire » alors qu'il n'est plus possible de se réunir de façon satisfaisante**, et même d'organiser tous les enseignements ?

C'est ce même **calendrier hors-sol qui vous conduit à élaborer dans l'urgence** un dispositif et à nous transmettre des documents préparatoires à la dernière minute. Mais après tout, ce n'est qu'un comité de suivi, et non un GT préparatoire à un CTA prévu lundi.

Sur le fond, la FSU doit vous redire l'inquiétude des personnels qui exercent dans l'éducation prioritaire face à un accompagnement qui n'apporte que **des moyens limités à des écoles et établissements ciblés, non seulement par l'origine sociale des élèves, mais par leur éloignement** : Ce qui se profile avec ces critères, c'est bien à terme la suppression à terme des REP, quand les REP+ sont de plus en plus détournés de leurs objectifs initiaux via toutes sortes de labellisation.

Pour ces raisons, **la FSU dénonce la minoration du poids des inégalités sociales au profit d'indicateurs moins politiquement sensibles (tel que l'indice d'éloignement), à la main des académies, amorçant le désengagement de l'État en faveur des élèves et familles des milieux populaires.**